



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

**PROJET DE DELIMITATION DE L'AIRE PARCELLAIRE DE LA
DENOMINATION GEOGRAPHIQUE COMPLEMENTAIRE DE L'AOC
«COTES DE PROVENCE»**

«SAINTE-VICTOIRE»

**AVIS DE DEPOT EN MAIRIE DE POURRIERES
DES PLANS DU PROJET D'AIRE PARCELLAIRE POUR MISE EN
CONSULTATION PUBLIQUE**

Toute personne intéressée est informée que les plans cadastraux comportant le projet de délimitation de l'aire parcellaire de dénomination géographique complémentaire susmentionnée, tel qu'approuvé par le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et autres boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO en séance du 15 juin 2017, ont été déposés en mairie le 13/11/2017 où ils peuvent être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

La consultation publique se déroule du :

12 décembre 2017 au 12 février 2018 inclus

Pendant ce délai, et conformément à la directive INAO-DIR-2015-03, des réclamations éventuelles peuvent être formulées par les propriétaires ou exploitants ayant un intérêt légitime, par courrier (recommandé avec accusé de réception le cas échéant) auprès de l'INAO, à l'adresse suivante : INAO, Parc Tertiaire Valgora, Bât C - Avenue Alfred Kastler - 83160 La Valette-du-Var, ou par courriel à l'adresse électronique suivante : INAO-LVALETTEDUVAR@inao.gouv.fr.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 12 février 2018, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO La Valette-du-Var (ainsi qu'au siège de l'organisme de défense et de gestion : Maison des vins, RN7, 83460 Les Arcs-sur-Argens, le cas échéant, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Fait à POURRIERES, le ...27... Novembre 2017.

Le Maire (signature et cachet de la Mairie)

